

**vivre**  
bien  
**vivre**  
pleinement

Les Compagnies  
**Loblaw**  
Limitée

**Rapport du deuxième trimestre aux actionnaires**

Période de 24 semaines close le 17 juin 2023

## **Rapport du deuxième trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires**

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	37
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	44

## Rapport de gestion

---

---

1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	10
4.1	Secteur Vente au détail	11
4.2	Secteur Services financiers	15
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1	Flux de trésorerie	17
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3	Situation financière	21
5.4	Notations	21
5.5	Dividendes et rachats d'actions	21
5.6	Arrangements hors bilan	22
6.	Instruments financiers dérivés	22
7.	Résultats par trimestre	23
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	24
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	24
10.	Perspectives	25
11.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	25
12.	Informations supplémentaires	36

---

---

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel 2022 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2022 »).

Les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IFRS » ou « PCGR ») publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2022 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de bas de page du rapport de gestion, à la page 37.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 25 juillet 2023.

## 1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2022 et dans la notice annuelle 2022 de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2022 de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## 2. Indicateurs de performance financière clés<sup>1)</sup>

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 17 juin 2023 et au 18 juin 2022 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
<b>Chiffres consolidés :</b>		
Augmentation des produits	6,9 %	2,9 %
Résultat d'exploitation	927 \$	742 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 640	1 499
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	11,9 %	11,7 %
Bénéfice net	541 \$	428 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511	390
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>	508	387
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	626	566
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,58 \$	1,16 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	1,94 \$	1,69 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 740 \$	1 661 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 289	1 245
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	423	302
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	426	517
<b>Mesures financières :</b>		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,3 x	2,5 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle <sup>2)</sup>	21,4 %	19,1 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>2)</sup>	11,0 %	10,4 %
<b>Secteur Vente au détail :</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	6,1 %	0,9 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,7 %	5,6 %
Résultat d'exploitation	925 \$	811 \$
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	4 192	3 962
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	31,1 %	31,4 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 587 \$	1 445 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	11,8 %	11,4 %
<b>Secteur Services financiers :</b>		
Perte avant impôt sur le résultat	(34) \$	(86) \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	12,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,9 %	2,5 %

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.
- ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société.

### 3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023				2022			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Produits</b>	<b>13 738 \$</b>	12 847 \$	891 \$	6,9 %	<b>26 733 \$</b>	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>927</b>	742	185	24,9 %	<b>1 696</b>	1 480	216	14,6 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 640</b>	1 499	141	9,4 %	<b>3 088</b>	2 842	246	8,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>11,9 %</b>	11,7 %			<b>11,6 %</b>	11,3 %		
<b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>671 \$</b>	633 \$	38 \$	6,0 %	<b>1 346 \$</b>	1 264 \$	82 \$	6,5 %
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>193</b>	152	41	27,0 %	<b>374</b>	294	80	27,2 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>2)</sup>	<b>193</b>	152	41	27,0 %	<b>374</b>	305	69	22,6 %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>193</b>	162	31	19,1 %	<b>344</b>	285	59	20,7 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>	<b>233</b>	221	12	5,4 %	<b>415</b>	402	13	3,2 %
Taux d'impôt effectif	<b>26,3 %</b>	27,4 %			<b>26,0 %</b>	24,0 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>2)</sup>	<b>26,1 %</b>	26,7 %			<b>26,0 %</b>	26,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>30 \$</b>	38 \$	(8) \$	(21,1) %	<b>46 \$</b>	71 \$	(25) \$	(35,2) %
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>511 \$</b>	390 \$	121 \$	31,0 %	<b>932 \$</b>	830 \$	102 \$	12,3 %
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>	<b>508</b>	387	121	31,3 %	<b>926</b>	824	102	12,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>626</b>	566	60	10,6 %	<b>1 131</b>	1 025	106	10,3 %
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>1,58 \$</b>	1,16 \$	0,42 \$	36,2 %	<b>2,86 \$</b>	2,46 \$	0,40 \$	16,3 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,94 \$</b>	1,69 \$	0,25 \$	14,8 %	<b>3,49 \$</b>	3,06 \$	0,43 \$	14,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>322,5</b>	334,4			<b>323,8</b>	335,5		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

À nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle a continué à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail. Ce trimestre a notamment été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires, l'importance accordée à la valeur et un repli des marges brutes. Le bénéfice net a affiché une hausse exceptionnellement élevée de 31,3 %, en raison d'une charge comptabilisée à l'exercice précédent liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), alors que le montant ajusté du bénéfice net s'est accru de 10,6 %. La capacité de Loblaw à offrir de la valeur et des économies aux Canadiens jour après jour s'est traduite par une forte croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'alimentation et des pharmacies. La croissance du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a été marquée par une tendance soutenue des consommateurs à se tourner vers les magasins à escompte, alors que les clients ont continué de tirer parti de la valeur offerte par les marques contrôlées de Loblaw et les offres personnalisées PC Optimum<sup>MC</sup>. Le chiffre d'affaires tiré de produits de l'avant du magasin des pharmacies et de médicaments sur ordonnance est resté élevé, propulsé par la vigueur soutenue des produits de beauté. La marge brute du secteur Vente au détail a légèrement fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, car la société a dû composer avec des hausses à deux chiffres des coûts des fournisseurs, qui n'ont pas été entièrement répercutées sur les prix à la consommation, ainsi qu'avec une augmentation des pertes. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

### **Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire**

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 508 millions de dollars (1,58 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 121 millions de dollars (0,42 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 61 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 60 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;  
facteur en partie contrebalancé par :
  - une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.
- la variation favorable de 61 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 57 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
  - l'incidence favorable de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisés à l'exercice précédent;  
facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est établi à 626 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 60 millions de dollars, ou 10,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est chiffré à 1,94 \$, en hausse de 0,25 \$, ou 14,8 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour l'exercice à ce jour s'est établi à 926 millions de dollars (2,86 \$ par action ordinaire), en hausse de 102 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire), ou 12,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, partiellement contrebalancée par la variation défavorable de 4 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 106 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
  - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle;
- facteurs en partie contrebalancés par :
  - une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.
- la variation défavorable de 4 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisé à l'exercice précédent;
  - l'incidence défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent;
  - la variation défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 57 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
  - l'incidence favorable de 12 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,12 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> s'est établi à 1 131 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 106 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 3,49 \$, ce qui représente une hausse de 0,43 \$, ou 14,1 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

## Produits

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023	2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
	(12 semaines)	(12 semaines)			(24 semaines)	(24 semaines)		
Vente au détail	<b>13 471 \$</b>	12 623 \$	848 \$	6,7 %	<b>26 206 \$</b>	24 668 \$	1 538 \$	6,2 %
Services financiers	<b>348</b>	297	51	17,2 %	<b>674</b>	571	103	18,0 %
Éliminations	<b>(81)</b>	(73)	(8)	(11,0)%	<b>(147)</b>	(130)	(17)	(13,1) %
<b>Produits</b>	<b>13 738 \$</b>	12 847 \$	891 \$	6,9 %	<b>26 733 \$</b>	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %

Les produits se sont établis à 13 738 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 891 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 848 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 51 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 26 733 millions de dollars, en hausse de 1 624 millions de dollars, ou 6,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 1 538 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 103 millions de dollars.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation s'est établi à 927 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 185 millions de dollars, ou 24,9 %, comparativement à celui inscrit pour le deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable de 80 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation favorable de 80 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 74 millions de dollars des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
  - l'incidence favorable de 13 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 696 millions de dollars, en hausse de 216 millions de dollars, ou 14,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable de 53 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation favorable de 53 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
  - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 74 millions de dollars des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
  - l'incidence favorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
  - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

## Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>

	2023		2022		2023		2022	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 587 \$	1 445 \$	142 \$	9,8 %	2 977 \$	2 730 \$	247 \$	9,0 %
Services financiers	53	54	(1)	(1,9)%	111	112	(1)	(0,9)%
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	1 640 \$	1 499 \$	141 \$	9,4 %	3 088 \$	2 842 \$	246 \$	8,7 %

Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 640 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 141 millions de dollars, ou 9,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation s'explique par une hausse de 142 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 3 088 millions de dollars, en hausse de 246 millions de dollars, ou 8,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique principalement par une hausse de 247 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 671 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 38 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2023 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 1 346 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une augmentation des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 15 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inscrits pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et de 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées respectivement aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark.

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 193 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 27,0 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit, des obligations locatives, des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme ainsi que des fiducies de financement indépendantes. Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 374 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron comptabilisés à l'exercice précédent dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », figurant ci-après, de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit, des obligations locatives, de la dette à long terme ainsi que des fiducies de financement indépendantes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts sur certains placements à court terme.

**Impôt sur le résultat** La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 193 millions de dollars (162 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (27,4 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre et à l'incidence de certains éléments non déductibles en 2022. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 344 millions de dollars (285 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % (24,0 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron en 2022, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Le montant ajusté de la charge d'impôt<sup>2)</sup> pour le deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 233 millions de dollars (221 millions de dollars en 2022) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup>, à 26,1 % (26,7 % en 2022). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup> est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt<sup>2)</sup> s'est établi à 415 millions de dollars (402 millions de dollars en 2022) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup>, à 26,0 % (26,7 % en 2022). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup> est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

**Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle** Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 30 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 8 millions de dollars, ou 21,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 46 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 25 millions de dollars, ou 35,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. La diminution en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits.

#### 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*<sup>MC</sup>, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

#### 4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023		2022		2023		2022	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	<b>13 471 \$</b>	12 623 \$	848 \$	6,7 %	<b>26 206 \$</b>	24 668 \$	1 538 \$	6,2 %
Résultat d'exploitation	<b>925</b>	811	114	14,1 %	<b>1 651</b>	1 501	150	10,0 %
Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>	<b>4 192</b>	3 962	230	5,8 %	<b>8 172</b>	7 705	467	6,1 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>	<b>31,1 %</b>	31,4 %			<b>31,2 %</b>	31,2 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>1 587 \$</b>	1 445 \$	142 \$	9,8 %	<b>2 977 \$</b>	2 730 \$	247 \$	9,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	<b>11,8 %</b>	11,4 %			<b>11,4 %</b>	11,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>657 \$</b>	621 \$	36 \$	5,8 %	<b>1 317 \$</b>	1 242 \$	75 \$	6,0 %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023		2022		2023		2022	
	(12 semaines)		(12 semaines)		(24 semaines)		(24 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	<b>9 560 \$</b>	<b>6,1 %</b>	8 981 \$	0,9 %	<b>18 571 \$</b>	<b>4,6 %</b>	17 663 \$	1,5 %
Secteur des pharmacies au détail	<b>3 911</b>	<b>5,7 %</b>	3 642	5,6 %	<b>7 635</b>	<b>6,5 %</b>	7 005	5,4 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	<b>1 984</b>	<b>6,3 %</b>	1 813	6,1 %	<b>3 908</b>	<b>5,5 %</b>	3 537	6,4 %
Produits de l'avant du magasin	<b>1 927</b>	<b>5,0 %</b>	1 829	5,2 %	<b>3 727</b>	<b>7,5 %</b>	3 468	4,5 %

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 471 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 848 millions de dollars, ou 6,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,1 % (croissance de 0,9 % en 2022) au cours du trimestre :
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance est restée inchangée;
  - L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,1 % (9,6 % en 2022), ce qui est globalement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
  - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,7 % (5,6 % en 2022) au cours du trimestre :
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (6,1 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,4 % (2,3 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (2,3 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 4,7 % (3,6 % en 2022);
  - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 112 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022;
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 5,0 % (5,2 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 15 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, et la superficie nette du secteur Vente au détail est demeurée inchangée à 71,2 millions de pieds carrés.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 26 206 millions de dollars, en hausse de 1 538 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 18 571 millions de dollars, en hausse de 908 millions de dollars, ou 5,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,6 % (1,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 7 635 millions de dollars, en hausse de 630 millions de dollars, ou 9,0 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,5 % (5,4 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 5,5 % (6,4 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 7,5 % (4,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail comprend des produits de 230 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation s'est établi à 925 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 114 millions de dollars, ou 14,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. La hausse découle d'une amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à une augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

- la variation favorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
  - l'incidence favorable des coûts de transaction liés à Lifemark de 13 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent;
 facteur partiellement contrebalancé par :
  - l'incidence défavorable du profit sur la vente d'immeubles non exploités de 4 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 651 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 150 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse découle d'une amélioration de 171 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, partiellement contrebalancée par une variation défavorable de 21 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 171 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est principalement attribuable à une hausse du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable de 21 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
  - l'incidence favorable des coûts de transaction liés à Lifemark de 16 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent;
 facteur en partie contrebalancé par :
  - la variation défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
  - l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres recouvrements connexes de 15 millions de dollars comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

**Montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>** Le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 4 192 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 230 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celui inscrit en 2022. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 31,1 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes et des hausses des coûts des fournisseurs qui n'ont pas été répercutées sur les prix à la consommation.

Pour l'exercice 2023 à ce jour, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 8 172 millions de dollars, en hausse de 467 millions de dollars, ou 6,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> est resté inchangé comparativement à celui de la période correspondante de 2022, s'établissant à 31,2 %. Les marges des secteurs des pharmacies au détail et de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 587 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 142 millions de dollars, ou 9,8 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 230 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,3 %, soit une baisse favorable de 60 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice 2023 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 2 977 millions de dollars, en hausse de 247 millions de dollars, ou 9,0 %, par rapport à celui inscrit pour 2022. La hausse est attribuable à une augmentation de 467 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 220 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,8 %, soit une baisse favorable de 40 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 657 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 36 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2023 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 317 millions de dollars, en hausse de 75 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles observée pour l'exercice à ce jour découle principalement d'une augmentation des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 15 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inscrits pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et de 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées respectivement aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

**Optimisation du réseau** Pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges s'élevant respectivement à 17 millions de dollars et à 32 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré d'un montant respectif de 8 millions de dollars et de 15 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus.

## 4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation	Variation	2023	2022	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	<b>348 \$</b>	297 \$	51 \$	17,2 %	<b>674 \$</b>	571 \$	103 \$	18,0 %
Perte avant impôt sur le résultat	<b>(34)</b>	(86)	52	60,5 %	<b>(22)</b>	(54)	32	(59,3) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	<b>3 891 \$</b>	3 467 \$	424 \$	12,2 %
Créances sur cartes de crédit	<b>3 972</b>	3 626	346	9,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	<b>220</b>	196	24	12,2 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	<b>13,7 %</b>	12,8 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	<b>3,9 %</b>	2,5 %		

**Produits** Les produits se sont établis à 348 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 51 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation au deuxième trimestre est attribuable surtout à :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 674 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 103 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est attribuable principalement à :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

**Perte avant impôt sur le résultat** La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à une perte de 86 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration du deuxième trimestre est attribuable essentiellement à :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la comptabilisation d'une charge de 111 millions de dollars liée à la question en matière de taxes à la consommation au deuxième trimestre de 2022, comparativement à une charge de 37 millions de dollars pour la période écoulée ainsi qu'à;
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 3 millions de dollars a été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 8 millions de dollars inscrite pour la période écoulée;
- l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit et;
- l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à la progression du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 22 millions de dollars en 2023, comparativement à une perte de 54 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. L'amélioration est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la comptabilisation d'une charge de 111 millions de dollars liée à la question en matière de taxes à la consommation pour la période correspondante de 2022, comparativement à une charge de 37 millions de dollars pour la période écoulée;
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 9 millions de dollars a été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 14 millions de dollars inscrite pour la période écoulée;
- l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à la progression du portefeuille de cartes de crédit.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, intérêts compris, au deuxième trimestre de 2022. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

**Créances sur cartes de crédit** Au 17 juin 2023, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 972 millions de dollars, en hausse de 346 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 18 juin 2022. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la clientèle active et des dépenses accrues des clients. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 220 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars comparativement au 18 juin 2022.

## 5. Situation de trésorerie et sources de financement

### 5.1 Flux de trésorerie

#### Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023		2022		2023		2022	
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	<b>1 162 \$</b>	2 074 \$	(912) \$	(44,0) %	<b>1 608 \$</b>	1 976 \$	(368) \$	(18,6) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	<b>1 289 \$</b>	1 245 \$	44 \$	3,5 %	<b>2 204 \$</b>	2 108 \$	96 \$	4,6 %
Activités d'investissement	<b>(630)</b>	(621)	(9)	(1,4) %	<b>(1 084)</b>	(1 031)	(53)	(5,1) %
Activités de financement	<b>(615)</b>	(1 220)	605	49,6 %	<b>(1 521)</b>	(1 576)	55	3,5 %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>3</b>	(1)	4	400,0 %	<b>2</b>	—	2	— %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>47 \$</b>	(597) \$	644 \$	107,9 %	<b>(399) \$</b>	(499) \$	100 \$	20,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<b>1 209 \$</b>	1 477 \$	(268) \$	(18,1) %	<b>1 209 \$</b>	1 477 \$	(268) \$	(18,1) %

**Entrées nettes liées aux activités d'exploitation** Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 289 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 44 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 204 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients à l'exercice précédent et la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 630 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation des placements à court terme, d'une hausse des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« *Eagle* ») au troisième trimestre de 2023 et d'une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui est en partie contrebalancé par l'acquisition de Lifemark en 2022.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 084 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation des placements à court terme, d'une hausse des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets de *Eagle* au troisième trimestre de 2023 et d'une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui est en partie contrebalancé par l'acquisition de Lifemark en 2022.

**Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins**

Au 17 juin 2023 et au 18 juin 2022	<b>2023</b> <b>(24 semaines)</b>	2022 (24 semaines)	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	<b>35,2</b>	34,9	0,9 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	<b>17,1</b>	17,3	(1,2) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	<b>18,9</b>	19,0	(0,5) %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	<b>71,2</b>	71,2	— %
Nombre de magasins détenus par la société <sup>i)</sup>	<b>561</b>	542	3,5 %
Nombre de magasins franchisés	<b>543</b>	552	(1,6) %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	<b>1 338</b>	1 346	(0,6) %
Nombre total de magasins	<b>2 442</b>	2 440	0,1 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société <sup>i)</sup>	<b>62 700</b>	64 400	(2,6) %
Magasins franchisés	<b>31 500</b>	31 300	0,6 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	<b>14 100</b>	14 100	— %

i) Les chiffres comparatifs du nombre de magasins détenus par la société ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, qui tient compte séparément des cliniques de santé en magasin.

**Dépenses d'investissement** La société a engagé des dépenses d'investissement de 423 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 121 millions de dollars, ou 40,1 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 738 millions de dollars, en hausse de 250 millions de dollars, ou 51,2 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022.

**Sorties nettes liées aux activités de financement** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 615 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 605 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique principalement par le nombre plus élevé d'émissions nettes de titres de créance à long terme, le remboursement de la dette bancaire au cours de l'exercice précédent et le nombre moins élevé de rachats d'actions ordinaires au cours du trimestre à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 521 millions de dollars, en baisse de 55 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette baisse s'explique principalement par le nombre plus élevé d'émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, facteur en partie contrebalancé par l'accroissement des remboursements de titres de créance à court terme et le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

## Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	<b>1 435 \$</b>	<b>(167) \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>1 289 \$</b>	1 542 \$	(314) \$	17 \$	1 245 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>416</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>423</b>	293	9	—	302
Intérêts payés	<b>71</b>	<b>—</b>	<b>21</b>	<b>92</b>	66	—	17	83
Paiements au titre de la location, montant net	<b>348</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>348</b>	343	—	—	343
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup></b>	<b>600 \$</b>	<b>(174) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>426 \$</b>	840 \$	(323) \$	— \$	517 \$

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (24 semaines)				2022 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	<b>2 087 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>2 204 \$</b>	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	<b>722</b>	<b>16</b>	<b>—</b>	<b>738</b>	475	13	—	488
Intérêts payés	<b>151</b>	<b>—</b>	<b>47</b>	<b>198</b>	136	—	29	165
Paiements au titre de la location, montant net	<b>695</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>695</b>	625	—	—	625
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup></b>	<b>519 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>573 \$</b>	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 600 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 240 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La diminution découle essentiellement de l'augmentation du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron à l'exercice précédent, ce qui est en partie contrebalancé par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 519 millions de dollars, en baisse de 535 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La diminution découle essentiellement de l'augmentation du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron à l'exercice précédent, ce qui est en partie contrebalancé par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles du secteur Vente au détail ont également subi l'incidence négative de la hausse des dépenses d'investissement par rapport aux mêmes périodes en 2022.

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> affectés au secteur Services financiers se sont établis à 174 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 149 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La diminution s'explique essentiellement par une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent et par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> provenant du secteur Services financiers se sont établis à 54 millions de dollars, en hausse de 278 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par la variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent et par l'augmentation du bénéfice en trésorerie.

## 5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets d'*Eagle* et de certificats de placement garanti.

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023			Au 18 juin 2022			Au 31 décembre 2022		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dettes bancaires	18 \$	— \$	18 \$	23 \$	— \$	23 \$	8 \$	— \$	8 \$
Dépôts à vue de clients	—	137	137	—	99	99	—	125	125
Dettes à court terme <sup>i)</sup>	—	650	650	—	500	500	—	700	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	833	833	—	485	485	—	727	727
Dettes à long terme <sup>ii)</sup>	4 820	2 505	7 325	4 880	1 940	6 820	4 866	2 190	7 056
Certains autres passifs <sup>iii)</sup>	270	—	270	153	—	153	153	—	153
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 108 \$	4 125 \$	9 233 \$	5 056 \$	3 024 \$	8 080 \$	5 027 \$	3 742 \$	8 769 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 425	—	1 425	1 387	—	1 387	1 401	—	1 401
Obligations locatives	7 772	—	7 772	7 530	—	7 530	7 714	—	7 714
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 305 \$	4 125 \$	18 430 \$	13 973 \$	3 024 \$	16 997 \$	14 142 \$	3 742 \$	17 884 \$

- i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 50 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes.
- ii) Au cours du deuxième trimestre de 2023, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars échéant le 17 juin 2028 (les « billets de série 2023-1 d'*Eagle* »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 5,25 %. La dette à long terme a également augmenté pour l'exercice à ce jour en raison des émissions nettes de certificats de placement garanti de 181 millions de dollars.
- iii) Au 17 juin 2023, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 189 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (72 millions de dollars au 18 juin 2022 et 73 millions de dollars au 31 décembre 2022) (voir la note 8, « Cessions de biens immobiliers », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société).

**Secteur Vente au détail** La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,3 x	2,5 x	2,4 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 17 juin 2023 a diminué comparativement à celui inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> sur une base annuelle.

**Banque le Choix du Président** Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

**Clauses restrictives et exigences réglementaires** La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 17 juin 2023 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 17 juin 2023 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre.

### 5.3 Situation financière

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle**

	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle <sup>2)</sup>	<b>21,4 %</b>	19,1 %	20,2 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>2)</sup>	<b>11,0 %</b>	10,4 %	10,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle<sup>2)</sup> au 17 juin 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle<sup>2)</sup> au 17 juin 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

### 5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2023, Dominion Bond Rating Service Morningstar a confirmé les notations et les tendances de la société, et Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les notations et les perspectives de la société.

### 5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	17 juin 2023 <sup>i)</sup> (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Dividendes déclarés par action (en dollars)</b>				
Actions ordinaires	<b>0,446 \$</b>	0,405 \$	<b>0,851 \$</b>	0,770 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	<b>0,33125 \$</b>	0,33125 \$	<b>0,66250 \$</b>	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Les dividendes de 0,331 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 30 juin 2023.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 17 juin 2023, la société avait racheté 3 331 134 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« GWL ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au deuxième trimestre de 2023, 4 226 034 actions ordinaires (5 369 375 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 511 millions de dollars (607 millions de dollars en 2022), y compris 2 072 339 actions ordinaires (2 749 914 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 250 millions de dollars (310 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, 7 484 300 actions ordinaires (6 708 626 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 894 millions de dollars (755 millions de dollars en 2022), y compris 3 674 254 actions ordinaires (2 951 765 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 438 millions de dollars (332 millions de dollars en 2022).

Voir la note 10, « Capital social », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société pour obtenir plus de précisions.

## 5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2023. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

## 6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Banque PC a conclu un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 25 millions de dollars et a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 125 millions de dollars se rapportant aux billets de série 2023-1 d'*Eagle* d'un montant de 250 millions de dollars émis au cours du trimestre. La société a conclu que la couverture était efficace à la date du règlement, ce qui donnera lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars en résultat net sur la durée des billets de série 2023-1 d'*Eagle*. Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle totale de 160 millions de dollars dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a également conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et les autres actifs.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2023, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

## 7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices indiqués ci-dessous comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

### Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
<b>Produits</b>	<b>13 738 \$</b>	<b>12 847 \$</b>	12 995 \$	12 262 \$	14 007 \$	12 757 \$	17 388 \$	16 050 \$
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup></b>	<b>1 640</b>	<b>1 499</b>	1 448	1 343	1 493	1 324	1 846	1 674
<b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>508</b>	<b>387</b>	418	437	529	744	556	431
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>	<b>626</b>	<b>566</b>	505	459	575	515	663	540
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
<b>De base (en dollars)</b>	<b>1,59 \$</b>	<b>1,17 \$</b>	1,30 \$	1,31 \$	1,63 \$	2,23 \$	1,71 \$	1,28 \$
<b>Dilué (en dollars)</b>	<b>1,58 \$</b>	<b>1,16 \$</b>	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,94 \$</b>	<b>1,69 \$</b>	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	<b>6,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	3,1 %	2,1 %	8,4 %	1,1 %	6,9 %	0,2 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	<b>5,7 %</b>	<b>5,6 %</b>	7,4 %	5,2 %	8,7 %	7,9 %	7,7 %	4,4 %

**Produits** Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail.

### **Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire**

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
  - les charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
  - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
  - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
  - les coûts de transaction liés à Lifemark;
  - les charges de restructuration et autres recouvrements et charges connexes;
  - le recouvrement lié à Glenhuron.

### **8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

### **9. Risques d'entreprise et gestion des risques**

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

## 10. Perspectives<sup>3)</sup>

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

## 11. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	13 471 \$	348 \$	(81) \$	13 738 \$	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$
Coût des ventes	9 279	33	—	9 312	8 661	31	—	8 692
Marge brute	4 192 \$	315 \$	(81) \$	4 426 \$	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 192 \$	315 \$	(81) \$	4 426 \$	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (24 semaines)				2022 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	26 206 \$	674 \$	(147) \$	26 733 \$	24 668 \$	571 \$	(130) \$	25 109 \$
Coût des ventes	18 034	66	—	18 100	16 963	64	—	17 027
Marge brute	8 172 \$	608 \$	(147) \$	8 633 \$	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$
Montant ajusté de la marge brute	8 172 \$	608 \$	(147) \$	8 633 \$	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			<b>511 \$</b>			390 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			<b>30</b>			38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			<b>193</b>			152
Impôt sur le résultat			<b>193</b>			162
Résultat d'exploitation	<b>925 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>927 \$</b>	811 \$	(69) \$	742 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>116 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>116 \$</b>	114 \$	— \$	114 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>—</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	—	111	111
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	4	—	4
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	13	—	13
Éléments d'ajustement	<b>121 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>158 \$</b>	127 \$	111 \$	238 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	<b>1 046 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>1 085 \$</b>	938 \$	42 \$	980 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>657</b>	<b>14</b>	<b>671</b>	621	12	633
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>(116)</b>	<b>—</b>	<b>(116)</b>	(114)	—	(114)
Montant ajusté du BAIIA	<b>1 587 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>1 640 \$</b>	1 445 \$	54 \$	1 499 \$

	2023 (24 semaines)			2022 (24 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			932 \$			830 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			46			71
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			374			294
Impôt sur le résultat			344			285
Résultat d'exploitation	1 651 \$	45 \$	1 696 \$	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	230 \$	— \$	230 \$	231 \$	— \$	231 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	8	—	8	(10)	—	(10)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	16	—	16
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	239 \$	37 \$	276 \$	218 \$	111 \$	329 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 890 \$	82 \$	1 972 \$	1 719 \$	90 \$	1 809 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 317	29	1 346	1 242	22	1 264
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	(230)	—	(230)	(231)	—	(231)
Montant ajusté du BAIIA	2 977 \$	111 \$	3 088 \$	2 730 \$	112 \$	2 842 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

**Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC** Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, intérêts compris. En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

**Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités** Au deuxième trimestre de 2023, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte au titre de la vente d'immeubles non exploités (profit de 4 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, elle a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars (profit de 4 millions de dollars en 2022).

**Coûts de transaction liés à Lifemark** Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 13 millions de dollars (16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'acquisition de Lifemark en 2022.

**Charges de restructuration et autres recouvrements connexes** La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes. En 2022, elle avait comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes de 15 millions de dollars. Les recouvrements comptabilisés en 2022 étaient essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	<b>2023</b> <b>(12 semaines)</b>	2022 (12 semaines)	<b>2023</b> <b>(24 semaines)</b>	2022 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>193 \$</b>	152 \$	<b>374 \$</b>	294 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>193 \$</b>	152 \$	<b>374 \$</b>	305 \$

**Recouvrement lié à Glenhuron** En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2023</b> <b>(12 semaines)</b>	2022 (12 semaines)	<b>2023</b> <b>(24 semaines)</b>	2022 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>	<b>1 085 \$</b>	980 \$	<b>1 972 \$</b>	1 809 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>	<b>193</b>	152	<b>374</b>	305
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	<b>892 \$</b>	828 \$	<b>1 598 \$</b>	1 504 \$
Impôt sur le résultat	<b>193 \$</b>	162 \$	<b>344 \$</b>	285 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>	<b>40</b>	59	<b>71</b>	84
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	<b>233 \$</b>	221 \$	<b>415 \$</b>	402 \$
Taux d'impôt effectif	<b>26,3 %</b>	27,4 %	<b>26,0 %</b>	24,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	<b>26,1 %</b>	26,7 %	<b>26,0 %</b>	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>2023</b> <b>(12 semaines)</b>	2022 (12 semaines)	<b>2023</b> <b>(24 semaines)</b>	2022 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>511 \$</b>	390 \$	<b>932 \$</b>	830 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(6)</b>	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>508 \$</b>	387 \$	<b>926 \$</b>	824 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>511 \$</b>	390 \$	<b>932 \$</b>	830 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	<b>118</b>	179	<b>205</b>	201
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>629 \$</b>	569 \$	<b>1 137 \$</b>	1 031 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	<b>(3)</b>	(3)	<b>(6)</b>	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	<b>626 \$</b>	566 \$	<b>1 131 \$</b>	1 025 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>322,5</b>	334,4	<b>323,8</b>	335,5

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)		2023 (24 semaines)		2022 (24 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)								
<b>Montant présenté</b>	<b>508 \$</b>	<b>1,58 \$</b>	387 \$	1,16 \$	<b>926 \$</b>	<b>2,86 \$</b>	824 \$	2,46 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	85 \$	0,26 \$	83 \$	0,25 \$	169 \$	0,52 \$	170 \$	0,51 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	29	0,09	86	0,25	29	0,09	86	0,25
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	0,01	3	0,01	6	0,02	(8)	(0,02)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(3)	(0,01)	1	—	(3)	(0,01)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	10	0,03	—	—	12	0,04
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(14)	(0,04)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	—	—	—	(42)	(0,13)
Éléments d'ajustement	<b>118 \$</b>	<b>0,36 \$</b>	179 \$	0,53 \$	<b>205 \$</b>	<b>0,63 \$</b>	201 \$	0,60 \$
<b>Montant ajusté</b>	<b>626 \$</b>	<b>1,94 \$</b>	566 \$	1,69 \$	<b>1 131 \$</b>	<b>3,49 \$</b>	1 025 \$	3,06 \$

**Flux de trésorerie disponibles** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>1)</sup>	Total
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)								
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 435 \$	(167) \$	21	1 289 \$	1 542 \$	(314) \$	17	1 245 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement <sup>ii)</sup>	416	7	—	423	293	9	—	302
Intérêts payés	71	—	21	92	66	—	17	83
Paiements au titre de la location, montant net	348	—	—	348	343	—	—	343
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	<b>600 \$</b>	<b>(174) \$</b>	<b>—</b>	<b>426 \$</b>	840 \$	(323) \$	—	517 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (24 semaines)				2022 (24 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 087 \$	70 \$	47 \$	2 204 \$	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	722	16	—	738	475	13	—	488
Intérêts payés	151	—	47	198	136	—	29	165
Paiements au titre de la location, montant net	695	—	—	695	625	—	—	625
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	519 \$	54 \$	— \$	573 \$	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$

- i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.  
ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

**Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

**Chiffre d'affaires des magasins comparables** Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>511 \$</b>	<b>390 \$</b>	421 \$	440 \$	532 \$	747 \$	559 \$	434 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle (Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>30</b>	<b>38</b>	16	33	(14)	(28)	16	54
Impôt sur le résultat	<b>193</b>	<b>152</b>	181	142	172	(29)	217	203
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>927 \$</b>	<b>742 \$</b>	769 \$	738 \$	871 \$	705 \$	991 \$	863 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>116 \$</b>	<b>114 \$</b>	114 \$	117 \$	115 \$	117 \$	151 \$	155 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>37</b>	<b>111</b>	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>5</b>	<b>4</b>	3	(14)	11	6	(6)	(8)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	<b>(4)</b>	1	—	(50)	—	(3)	(7)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	<b>13</b>	—	3	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(6)	(2)	—	—
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(8)	—	9
<b>Éléments d'ajustement</b>	<b>158 \$</b>	<b>238 \$</b>	118 \$	91 \$	70 \$	113 \$	142 \$	149 \$
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation</b>	<b>1 085 \$</b>	<b>980 \$</b>	887 \$	829 \$	941 \$	818 \$	1 133 \$	1 012 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>671</b>	<b>633</b>	675	631	667	623	864	817
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>(116)</b>	<b>(114)</b>	(114)	(117)	(115)	(117)	(151)	(155)
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>i)</sup></b>	<b>1 640 \$</b>	<b>1 499 \$</b>	1 448 \$	1 343 \$	1 493 \$	1 324 \$	1 846 \$	1 674 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
<b>Montant présenté</b>	<b>508 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>529 \$</b>	<b>744 \$</b>	<b>556 \$</b>	<b>431 \$</b>
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>85 \$</b>	<b>83 \$</b>	84 \$	87 \$	83 \$	87 \$	112 \$	113 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>29</b>	<b>86</b>	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>4</b>	<b>3</b>	2	(11)	8	4	(4)	(6)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	<b>(3)</b>	1	—	(41)	—	(1)	(6)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	<b>10</b>	—	2	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	—	—	—	(14)	—	(6)	—	8
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(4)	(1)	—	—
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	(42)	—	(313)	—	—
Éléments d'ajustement	<b>118 \$</b>	<b>179 \$</b>	87 \$	22 \$	46 \$	(229) \$	107 \$	109 \$
<b>Montant ajusté<sup>i)</sup></b>	<b>626 \$</b>	<b>566 \$</b>	<b>505 \$</b>	<b>459 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>515 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>540 \$</b>

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
<b>Montant présenté</b>	<b>1,58 \$</b>	<b>1,16 \$</b>	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants <sup>i)</sup> :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	<b>0,26 \$</b>	<b>0,25 \$</b>	0,26 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,34 \$	0,33 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	<b>0,09</b>	<b>0,25</b>	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	—	(0,03)	0,03	0,01	(0,02)	(0,02)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	<b>(0,01)</b>	—	—	(0,13)	—	—	(0,02)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	<b>0,03</b>	—	0,01	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(0,01)	—	—	—
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(0,04)	—	(0,02)	—	0,03
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	(0,13)	—	(0,92)	—	—
Éléments d'ajustement	<b>0,36 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	0,26 \$	0,06 \$	0,14 \$	(0,68) \$	0,32 \$	0,32 \$
<b>Montant ajusté<sup>i)</sup></b>	<b>1,94 \$</b>	<b>1,69 \$</b>	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>322,5</b>	<b>334,4</b>	324,8	336,7	327,4	338,1	329,6	340,1

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

## 12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 25 juillet 2023  
Toronto, Canada

### Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2022 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».

## Résultats financiers

---

---

<b>États consolidés résumés des résultats</b>	<b>38</b>
<b>États consolidés résumés du résultat global</b>	<b>39</b>
<b>États consolidés résumés des variations des capitaux propres</b>	<b>40</b>
<b>Bilans consolidés résumés</b>	<b>42</b>
<b>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie</b>	<b>43</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités</b>	<b>44</b>
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	44
Note 2. Principales méthodes comptables	44
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	45
Note 4. Impôt sur le résultat	45
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	46
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	46
Note 7. Créances sur cartes de crédit	47
Note 8. Cessions de biens immobiliers	48
Note 9. Dette à long terme	48
Note 10. Capital social	49
Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	51
Note 12. Instruments financiers	52
Note 13. Passifs éventuels	54
Note 14. Transactions entre parties liées	56
Note 15. Informations sectorielles	57

---

---

## États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	<b>17 juin 2023</b> <b>(12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023</b> <b>(24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Produits</b>	<b>13 738 \$</b>	12 847 \$	<b>26 733 \$</b>	25 109 \$
<b>Coût des ventes</b>	<b>9 312</b>	8 692	<b>18 100</b>	17 027
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>3 499</b>	3 413	<b>6 937</b>	6 602
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>927 \$</b>	742 \$	<b>1 696 \$</b>	1 480 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	<b>193</b>	152	<b>374</b>	294
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>734 \$</b>	590 \$	<b>1 322 \$</b>	1 186 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	<b>193</b>	162	<b>344</b>	285
<b>Bénéfice net</b>	<b>541 \$</b>	428 \$	<b>978 \$</b>	901 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 5)	<b>511 \$</b>	390 \$	<b>932 \$</b>	830 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>30</b>	38	<b>46</b>	71
<b>Bénéfice net</b>	<b>541 \$</b>	428 \$	<b>978 \$</b>	901 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b> (en dollars) (note 5)				
De base	<b>1,59 \$</b>	1,17 \$	<b>2,89 \$</b>	2,48 \$
Dilué	<b>1,58 \$</b>	1,16 \$	<b>2,86 \$</b>	2,46 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b> (en millions) (note 5)				
De base	<b>319,1</b>	330,6	<b>320,3</b>	331,8
Dilué	<b>322,5</b>	334,4	<b>323,8</b>	335,5

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	17 juin 2023 (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
Bénéfice net	541 \$	428 \$	978 \$	901 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	— \$	2 \$	— \$	2 \$
Profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 12)	3	4	6	5
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 11)	(4)	(179)	95	(168)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(1) \$	(173) \$	101 \$	(161) \$
<b>Résultat global total</b>	<b>540 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>740 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	510 \$	217 \$	1 033 \$	669 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	30	38	46	71
<b>Résultat global total</b>	<b>540 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>740 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	6 465 \$	221 \$	<b>6 686 \$</b>	<b>4 461 \$</b>	<b>122 \$</b>	41 \$	(15) \$	4 \$	<b>30 \$</b>	<b>157 \$</b>	<b>11 456 \$</b>
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	<b>932 \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>46 \$</b>	<b>978 \$</b>
Autres éléments du résultat global	—	—	—	<b>95</b>	—	—	6	—	<b>6</b>	—	<b>101</b>
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	<b>1 027 \$</b>	— \$	— \$	6 \$	— \$	<b>6 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>1 079 \$</b>
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(136)	—	<b>(136)</b>	<b>(663)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(799)</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	34	—	<b>34</b>	—	<b>(12)</b>	—	—	—	—	—	<b>22</b>
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	10	—	<b>10</b>	<b>26</b>	—	—	—	—	—	—	<b>36</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,851 \$ (note 10)	—	—	—	<b>(271)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(271)</b>
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,66250 \$ (note 10)	—	—	—	<b>(6)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(6)</b>
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>(60)</b>	<b>(60)</b>
	(92) \$	— \$	<b>(92) \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>(12) \$</b>	— \$	6 \$	— \$	<b>6 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>1 \$</b>
<b>Solde au 17 juin 2023</b>	6 373 \$	221 \$	<b>6 594 \$</b>	<b>4 574 \$</b>	<b>110 \$</b>	41 \$	(9) \$	4 \$	<b>36 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>11 457 \$</b>

## États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	6 631 \$	221 \$	<b>6 852 \$</b>	<b>4 591 \$</b>	<b>116 \$</b>	39 \$	(29) \$	4 \$	<b>14 \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>11 737 \$</b>
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	<b>830 \$</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	<b>71 \$</b>	<b>901 \$</b>
Autres éléments du résultat global	—	—	—	<b>(168)</b>	—	2	5	—	<b>7</b>	—	<b>(161)</b>
<b>Résultat global total</b>	— \$	— \$	— \$	<b>662 \$</b>	— \$	2 \$	5 \$	— \$	<b>7 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>740 \$</b>
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(148)	—	<b>(148)</b>	<b>(678)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(826)</b>
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	59	—	<b>59</b>	—	<b>(17)</b>	—	—	—	—	—	<b>42</b>
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 10)	(11)	—	<b>(11)</b>	<b>(52)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(63)</b>
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	10	—	<b>10</b>	<b>23</b>	—	—	—	—	—	—	<b>33</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,770 \$ (note 10)	—	—	—	<b>(255)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(255)</b>
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,66250 \$ (note 10)	—	—	—	<b>(6)</b>	—	—	—	—	—	—	<b>(6)</b>
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<b>(64)</b>	<b>(64)</b>
	(90) \$	— \$	<b>(90) \$</b>	<b>(306) \$</b>	<b>(17) \$</b>	2 \$	5 \$	— \$	<b>7 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(399) \$</b>
<b>Solde au 18 juin 2022</b>	6 541 \$	221 \$	<b>6 762 \$</b>	<b>4 285 \$</b>	<b>99 \$</b>	41 \$	(24) \$	4 \$	<b>21 \$</b>	<b>171 \$</b>	<b>11 338 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
<b>Actifs</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 209 \$	1 477 \$	1 608 \$
Placements à court terme	531	184	326
Dépôts de garantie (note 7)	250	—	—
Créances	1 237	1 147	1 199
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 972	3 626	3 954
Stocks	5 556	5 360	5 855
Charges payées d'avance et autres actifs	402	323	353
Actifs détenus en vue de la vente	77	116	81
<b>Total des actifs courants</b>	<b>13 234 \$</b>	<b>12 233 \$</b>	<b>13 376 \$</b>
Immobilisations corporelles (note 8)	5 786	5 369	5 696
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 498	7 255	7 409
Immeubles de placement	56	63	60
Immobilisations incorporelles	6 271	6 743	6 505
Goodwill	4 335	4 323	4 323
Actifs d'impôt différé	94	81	86
Autres actifs (note 11)	822	647	692
<b>Total des actifs</b>	<b>38 096 \$</b>	<b>36 714 \$</b>	<b>38 147 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs courants			
Dettes bancaires	18 \$	23 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 745	5 584	6 218
Passif au titre de la fidélisation	186	224	180
Provisions	139	196	110
Impôt sur le résultat à payer	190	140	195
Dépôts à vue de clients	137	99	125
Dettes à court terme (note 7)	650	500	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	833	485	727
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 425	1 387	1 401
Participation des pharmaciens propriétaires	413	434	434
<b>Total des passifs courants</b>	<b>9 736 \$</b>	<b>9 072 \$</b>	<b>10 098 \$</b>
Provisions	111	112	109
Dettes à long terme (note 9)	7 325	6 820	7 056
Obligations locatives	7 772	7 530	7 714
Passifs d'impôt différé	1 157	1 359	1 279
Autres passifs (notes 8 et 11)	538	483	435
<b>Total des passifs</b>	<b>26 639 \$</b>	<b>25 376 \$</b>	<b>26 691 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social (note 10)	6 594 \$	6 762 \$	6 686 \$
Résultats non distribués	4 574	4 285	4 461
Surplus d'apport	110	99	122
Cumul des autres éléments du résultat global	36	21	30
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société</b>	<b>11 314 \$</b>	<b>11 167 \$</b>	<b>11 299 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	143	171	157
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 457 \$</b>	<b>11 338 \$</b>	<b>11 456 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>38 096 \$</b>	<b>36 714 \$</b>	<b>38 147 \$</b>

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	17 juin 2023 (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	541 \$	428 \$	978 \$	901 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 4)	193	162	344	285
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	193	152	374	294
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	671	633	1 346	1 264
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	(1)	—	2
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	8	(4)	14	(9)
Variation des provisions	37	103	31	83
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	110	28	(354)	(483)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	(232)	(289)	(32)	(174)
Impôt sur le résultat (payé) reçu	(274)	40	(511)	(57)
Intérêts perçus	5	13	10	26
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	—	1	1	2
Autres	37	(21)	3	(26)
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 289 \$</b>	<b>1 245 \$</b>	<b>2 204 \$</b>	<b>2 108 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(331) \$	(204) \$	(554) \$	(309) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(92)	(98)	(184)	(179)
Cessions (acquisitions) de placements à court terme	17	463	(205)	280
Acquisition de Lifemark Health Group, déduction faite de la trésorerie acquise	—	(813)	—	(813)
Augmentation des dépôts de garantie (note 7)	(250)	—	(250)	—
Produit de la sortie d'actifs (note 8)	13	41	120	82
Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	5	4	9	7
Autres	8	(14)	(20)	(99)
<b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(630) \$</b>	<b>(621) \$</b>	<b>(1 084) \$</b>	<b>(1 031) \$</b>
<b>Activités de financement</b>				
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(7) \$	(227) \$	10 \$	(29) \$
Augmentation (diminution) de la dette à court terme (note 7)	50	100	(50)	50
Augmentation des dépôts à vue de clients	6	12	12	24
Dette à long terme (note 9)				
Émise	590	154	591	191
Remboursée	(171)	(93)	(216)	(100)
Intérêts payés	(92)	(83)	(198)	(165)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(84)	(74)	(167)	(149)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(269)	(273)	(537)	(483)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées	(133)	(125)	(133)	(125)
Capital social ordinaire				
Émis	15	9	30	52
Racheté et détenu en fiducie (note 10)	—	(35)	—	(63)
Racheté et annulé (note 10)	(511)	(603)	(894)	(728)
Produit d'autres passifs financiers (note 8)	29	13	115	15
Autres	(38)	5	(84)	(66)
<b>Sorties nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(615) \$</b>	<b>(1 220) \$</b>	<b>(1 521) \$</b>	<b>(1 576) \$</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 \$	(1) \$	2 \$	— \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47 \$	(597) \$	(399) \$	(499) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 162	2 074	1 608	1 976
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>1 209 \$</b>	<b>1 477 \$</b>	<b>1 209 \$</b>	<b>1 477 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 15).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

### Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

**Déclaration de conformité** Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 25 juillet 2023.

### Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>17 juin 2023</b> <b>(12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023</b> <b>(24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Charges d'intérêts et autres charges financières</b>				
Obligations locatives	<b>84 \$</b>	74 \$	<b>167 \$</b>	149 \$
Dettes à long terme	<b>73</b>	70	<b>147</b>	135
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	<b>25</b>	7	<b>44</b>	17
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	<b>4</b>	—	<b>7</b>	—
Fiducies de financement indépendantes	<b>9</b>	4	<b>19</b>	7
Passifs financiers (note 8)	<b>3</b>	1	<b>5</b>	2
Dettes bancaires	<b>—</b>	—	<b>—</b>	1
	<b>198 \$</b>	156 \$	<b>389 \$</b>	311 \$
<b>Produits d'intérêts</b>				
Produits de désactualisation	<b>— \$</b>	(1) \$	<b>(1) \$</b>	(2) \$
Produits d'intérêts à court terme	<b>(5)</b>	(2)	<b>(14)</b>	(3)
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	<b>—</b>	(1)	<b>—</b>	(1)
	<b>(5) \$</b>	(4) \$	<b>(15) \$</b>	(6) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited	<b>— \$</b>	— \$	<b>— \$</b>	(1) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	<b>193 \$</b>	152 \$	<b>374 \$</b>	294 \$

### Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 193 millions de dollars (162 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (27,4 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre et de l'incidence de certains éléments non déductibles en 2022. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 344 millions de dollars (285 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % (24,0 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif enregistrée pour l'exercice à ce jour par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited en 2022, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers (voir la note 8).

**Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<b>17 juin 2023 (12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023 (24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	<b>511 \$</b>	390 \$	<b>932 \$</b>	830 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	<b>(3)</b>	(3)	<b>(6)</b>	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	<b>508 \$</b>	387 \$	<b>926 \$</b>	824 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 10)	<b>319,1</b>	330,6	<b>320,3</b>	331,8
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	<b>2,7</b>	3,1	<b>2,8</b>	3,0
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	<b>0,7</b>	0,7	<b>0,7</b>	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>322,5</b>	334,4	<b>323,8</b>	335,5
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	<b>1,59 \$</b>	1,17 \$	<b>2,89 \$</b>	2,48 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	<b>1,58 \$</b>	1,16 \$	<b>2,86 \$</b>	2,46 \$

Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un nombre respectif de 704 695 (1 134 655 au 18 juin 2022) et de 49 863 (1 170 419 au 18 juin 2022) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

**Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement**

(en millions de dollars canadiens)	<b>17 juin 2023 (12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023 (24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
Variation des éléments suivants :				
Créances	<b>(5) \$</b>	(178) \$	<b>(63) \$</b>	(147) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	<b>(18)</b>	43	<b>(53)</b>	(13)
Stocks	<b>179</b>	(71)	<b>299</b>	(193)
Fournisseurs et autres passifs	<b>(7)</b>	198	<b>(530)</b>	(96)
Autres	<b>(39)</b>	36	<b>(7)</b>	(34)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>110 \$</b>	28 \$	<b>(354) \$</b>	(483) \$

## Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 192 \$	3 822 \$	4 160 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(220)	(196)	(206)
Créances sur cartes de crédit	3 972 \$	3 626 \$	3 954 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> (note 9)	1 600 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	650	500	700
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 250 \$	1 850 \$	2 050 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 9). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars échéant le 17 juin 2028 (les « billets de série 2023-1 d'*Eagle* »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 5,25 %. En lien avec l'émission, des contrats à terme sur obligations totalisant 125 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars avant impôt, qui sera reclassé en résultat net sur la durée des billets de série 2023-1 d'*Eagle*. Par conséquent, le taux d'intérêt effectif net sur les billets de série 2023-1 d'*Eagle* est de 4,94 %.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 59 millions de dollars au 17 juin 2023 (45 millions de dollars au 18 juin 2022; 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 18 juin 2022; 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 17 juin 2023 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2023.

**Dépôts de garantie** Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2023, en raison de l'arrivée à échéance le 17 juillet 2023 des billets à terme de premier rang et subordonnés d'*Eagle* de 250 millions de dollars. Au 17 juin 2023, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

**Note 8. Cessions de biens immobiliers**

Au deuxième trimestre de 2023, la société a cédé deux biens immobiliers (cinq en 2022) pour un produit de 13 millions de dollars (27 millions de dollars en 2022), dont la totalité (aucun en 2022) a par la suite été relouée. Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé 22 biens immobiliers (sept en 2022) pour un produit de 120 millions de dollars (65 millions de dollars en 2022), dont 19 (un en 2022) ont par la suite été reloués.

**Passifs financiers** Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a également cédé un immeuble de commerce de détail (un en 2022). Cet immeuble a par la suite été reloué et ne répondait pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La société a reçu un produit de 29 millions de dollars au cours du trimestre (13 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, un total de trois immeubles de commerce de détail (deux en 2022) ont été cédés puis reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente. La société a reçu un produit de 115 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (15 millions de dollars en 2022), qui a été comptabilisé dans les passifs financiers et est présenté à titre d'autres passifs (voir la note 14).

Au 17 juin 2023, un montant de 11 millions de dollars (4 millions de dollars au 18 juin 2022; 4 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 178 millions de dollars (68 millions de dollars au 18 juin 2022; 69 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne répondaient pas aux critères de vente.

**Note 9. Dette à long terme**

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Déventures	<b>4 310 \$</b>	4 312 \$	4 311 \$
Certificats de placement garanti	<b>1 748</b>	1 075	1 567
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	<b>1 600</b>	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	<b>518</b>	582	574
Coûts de transaction et autres	<b>(18)</b>	(14)	(19)
Total de la dette à long terme	<b>8 158 \$</b>	7 305 \$	7 783 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	<b>833</b>	485	727
Dette à long terme	<b>7 325 \$</b>	6 820 \$	7 056 \$

## Note 10. Capital social

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	17 juin 2023 (12 semaines)		18 juin 2022 (12 semaines)		17 juin 2023 (24 semaines)		18 juin 2022 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire						
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	321 047 815	6 463 \$	332 921 473	6 638 \$	324 062 608	6 489 \$	333 527 369	6 643 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	257 365	18	146 069	10	500 838	34	879 424	59
Rachetées et annulées	(4 226 034)	(94)	(5 369 375)	(94)	(7 484 300)	(136)	(6 708 626)	(148)
Émises et en circulation à la clôture de la période	317 079 146	6 387 \$	327 698 167	6 554 \$	317 079 146	6 387 \$	327 698 167	6 554 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(733 685)	(14) \$	(410 157)	(8) \$	(1 222 278)	(24) \$	(595 495)	(12) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(305 000)	(6)	—	—	(557 000)	(11)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	24 197	—	43 707	1	512 790	10	481 045	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(709 488)	(14) \$	(671 450)	(13) \$	(709 488)	(14) \$	(671 450)	(13) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	316 369 658	6 373 \$	327 026 717	6 541 \$	316 369 658	6 373 \$	327 026 717	6 541 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	319 106 095		330 554 680		320 287 705		331 801 608	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	17 juin 2023 <sup>i)</sup> (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Dividendes déclarés par action (en dollars)</b>				
Actions ordinaires	0,446 \$	0,405 \$	0,851 \$	0,770 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Les dividendes de 0,331 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 30 juin 2023.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2023, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	17 juin 2023 (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) <sup>i)</sup>	<b>4 226 034</b>	5 369 375	<b>7 484 300</b>	6 708 626
Contrepartie en trésorerie payée	<b>511 \$</b>	603 \$	<b>894 \$</b>	728 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués <sup>ii)</sup>	<b>463</b>	434	<b>663</b>	678
Diminution du capital social ordinaire <sup>iii)</sup>	<b>94</b>	94	<b>136</b>	148
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	305 000	—	557 000
Contrepartie en trésorerie payée	<b>— \$</b>	35 \$	<b>— \$</b>	63 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	29	—	52
Diminution du capital social ordinaire	—	6	—	11

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 17 juin 2023 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Tient compte d'un montant de 87 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Tient compte d'un montant de 18 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 17 juin 2023, la société avait racheté 3 331 134 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, 4 226 034 actions ordinaires (5 369 375 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 511 millions de dollars (607 millions de dollars en 2022), y compris 2 072 339 actions ordinaires (2 749 914 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 250 millions de dollars (310 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, 7 484 300 actions ordinaires (6 708 626 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 894 millions de dollars (755 millions de dollars en 2022), y compris 3 674 254 actions ordinaires (2 951 765 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 438 millions de dollars (332 millions de dollars en 2022).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 17 juin 2023, une obligation de rachat d'actions de 105 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

### Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	17 juin 2023 (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi <sup>i)</sup>	34 \$	37 \$	70 \$	80 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme <sup>ii)</sup>	10	—	19	8
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	4	(1)	7	(1)
<b>Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>48 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>87 \$</b>

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	17 juin 2023 (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
Perte sur les (rendement des) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	5 \$	305 \$	(79) \$	695 \$
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières <sup>i)</sup>	(45)	(182)	45	(588)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs <sup>i)</sup>	45	121	(95)	122
<b>Total des pertes actuarielles nettes comptabilisées (gains actuariels nets comptabilisés) dans les autres éléments du résultat global avant impôt</b>	<b>5 \$</b>	<b>244 \$</b>	<b>(129) \$</b>	<b>229 \$</b>
Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat liées aux gains actuariels	(1)	(65)	34	(61)
<b>Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)</b>	<b>4 \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>168 \$</b>

i) Pour le deuxième trimestre de 2023, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
<b>Autres actifs</b>			
Actif au titre des prestations constituées	161 \$	200 \$	52 \$
<b>Autres passifs</b>			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	222	280	237
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	120	114	106

## Note 12. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023				Au 18 juin 2022				Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	246 \$	— \$	— \$	246 \$	134 \$	— \$	— \$	134 \$	246 \$	— \$	— \$	246 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	10	4	14	—	14	—	14	—	6	—	6
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs <sup>i)</sup>	—	—	51	51	—	—	33	33	—	—	60	60
Dépôts de garantie	250	—	—	250	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	2	2	10	12	—	22	1	13	—	14
<b>Passifs financiers</b>												
Coût amorti :												
Dettes à long terme	— \$	8 257 \$	— \$	8 257 \$	— \$	7 336 \$	— \$	7 336 \$	— \$	7 865 \$	— \$	7 865 \$
Certains autres passifs <sup>ii)</sup>	—	—	189	189	—	—	72	72	—	—	78	78
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	—	—	—	8	—	8	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	1	—	1	—	—	4	4	—	—	3	3

i) Certains autres actifs se rapportent principalement au fonds de capital de risque I (voir la note 14).

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 8).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 (profit de 1 million de dollars en 2022) et une perte de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit négligeable en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, une perte nette de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 (profit net de 12 millions de dollars en 2022) et une perte nette de 16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 28 millions de dollars en 2022) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Placements dans des titres** La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Ces titres sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et étaient inscrits dans les titres à long terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2023 (perte latente liée à la juste valeur d'un montant négligeable en 2022) et une perte latente liée à la juste valeur d'un montant négligeable pour l'exercice à ce jour (perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars en 2022) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

**Autres dérivés** La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(12 semaines)			17 juin 2023 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>					
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	5 \$	(6) \$	— \$	(4) \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	2	6	(1)	8	(2)
Swaps de taux d'intérêt et autres <sup>iii)</sup>	7	7	1	6	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14 \$	7 \$	— \$	10 \$	— \$
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	(12) \$	— \$	(7) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	(1)	—	(3)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(1) \$	— \$	(13) \$	— \$	(10) \$
<b>Total des dérivés</b>	<b>13 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(10) \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 20 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations totalisant 125 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 (voir la note 7) dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux obligations d'*Eagle* d'un montant de 250 millions de dollars émises au deuxième trimestre de 2023. La société a conclu que la couverture était efficace à la date du règlement, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global, lequel sera reclassé en bénéfice net sur la durée des nouveaux billets de *Eagle*.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a également conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

	(12 semaines)			18 juin 2022 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
<b>Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>					
Contrats de change à terme <sup>i)</sup>	(8) \$	— \$	— \$	(8) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations <sup>ii)</sup>	11	7	(2)	16	(3)
Swaps de taux d'intérêt <sup>iii)</sup>	3	1	—	2	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6 \$	8 \$	(2) \$	10 \$	(3) \$
<b>Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>					
Contrats de change et autres contrats à terme	12 \$	— \$	19 \$	— \$	15 \$
Autres dérivés non financiers	10	—	(2)	—	15
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	22 \$	— \$	17 \$	— \$	30 \$
<b>Total des dérivés</b>	<b>28 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>27 \$</b>

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 24 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

### Note 13. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure.

La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société a déposé un avis d'appel incident. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2023 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au premier semestre de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

**Dispositions d'indemnisation** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

#### **Note 14. Transactions entre parties liées**

**Fonds de capital de risque** En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans.

**Cession-bail** Au cours du premier trimestre de 2023, la société a vendu un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 12 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 3 millions de dollars. L'immeuble a été reloué par la société.

**Passifs financiers** Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société n'a cédé aucun immeuble (un immeuble en 2022) à Propriétés de Choix (13 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit total de 86 millions de dollars. Ces immeubles ont été reloués par la société et ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location (voir la note 8).

## Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*<sup>MC</sup>, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	17 juin 2023 (12 semaines)					18 juin 2022 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>13 471 \$</b>	<b>348 \$</b>	<b>13 819 \$</b>	<b>(81) \$</b>	<b>13 738 \$</b>	12 623 \$	297 \$	12 920 \$	(73) \$	12 847 \$
Résultat d'exploitation	925 \$	2 \$	927 \$	— \$	927 \$	811 \$	(69) \$	742 \$	— \$	742 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	157	36	193	—	193	135	17	152	—	152
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>768 \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>734 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>734 \$</b>	676 \$	(86) \$	590 \$	— \$	590 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>925 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>927 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>927 \$</b>	811 \$	(69) \$	742 \$	— \$	742 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	657	14	671			621	12	633		
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	5	37	42			13	111	124		
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	<b>1 587 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>1 640 \$</b>			1 445 \$	54 \$	1 499 \$		

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC<sup>MD</sup> du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 152 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	5 \$	— \$	5 \$	4 \$	— \$	4 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark Health Group	—	—	—	13	—	13
Éléments d'ajustement	<b>5 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>42 \$</b>	13 \$	111 \$	124 \$

(en millions de dollars canadiens)	17 juin 2023 (24 semaines)					18 juin 2022 (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations <sup>i)</sup>	Total
<b>Produits<sup>ii)</sup></b>	<b>26 206 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>26 880 \$</b>	<b>(147) \$</b>	<b>26 733 \$</b>	24 668 \$	571 \$	25 239 \$	(130) \$	25 109 \$
Résultat d'exploitation	1 651 \$	45 \$	1 696 \$	— \$	1 696 \$	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$	— \$	1 480 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	307	67	374	—	374	261	33	294	—	294
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 344 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>1 322 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 322 \$</b>	1 240 \$	(54) \$	1 186 \$	— \$	1 186 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 651 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>1 696 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 696 \$</b>	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$	— \$	1 480 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 317	29	1 346			1 242	22	1 264		
Éléments d'ajustement <sup>iii)</sup>	9	37	46			(13)	111	98		
Montant ajusté du BAIIA <sup>iii)</sup>	<b>2 977 \$</b>	<b>111 \$</b>	<b>3 088 \$</b>			2 730 \$	112 \$	2 842 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC<sup>MD</sup> du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 303 millions de dollars (235 millions de dollars en 2022).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (24 semaines)			2022 (24 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	8 \$	— \$	8 \$	(10) \$	— \$	(10) \$
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark Health Group	—	—	—	16	—	16
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	<b>9 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>46 \$</b>	(13) \$	111 \$	98 \$

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>17 juin 2023 (12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023 (24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
Alimentation au détail	<b>9 560 \$</b>	8 981 \$	<b>18 571 \$</b>	17 663 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance	<b>1 984 \$</b>	1 813 \$	<b>3 908 \$</b>	3 537 \$
Produits de l'avant du magasin	<b>1 927</b>	1 829	<b>3 727</b>	3 468
	<b>3 911 \$</b>	3 642 \$	<b>7 635 \$</b>	7 005 \$
Total du secteur Vente au détail	<b>13 471 \$</b>	12 623 \$	<b>26 206 \$</b>	24 668 \$
Services financiers	<b>348</b>	297	<b>674</b>	571
Éliminations <sup>i)</sup>	<b>(81)</b>	(73)	<b>(147)</b>	(130)
Total	<b>13 738 \$</b>	12 847 \$	<b>26 733 \$</b>	25 109 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard<sup>MD</sup> PC<sup>MD</sup> du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	<b>Au 17 juin 2023</b>	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
<b>Total des actifs</b>			
Vente au détail	<b>32 058 \$</b>	31 876 \$	32 505 \$
Services financiers	<b>6 038</b>	4 838	5 642
	<b>38 096 \$</b>	36 714 \$	38 147 \$

(en millions de dollars canadiens)	<b>17 juin 2023 (12 semaines)</b>	18 juin 2022 (12 semaines)	<b>17 juin 2023 (24 semaines)</b>	18 juin 2022 (24 semaines)
<b>Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles</b>				
Vente au détail	<b>416 \$</b>	293 \$	<b>722 \$</b>	475 \$
Services financiers	<b>7</b>	9	<b>16</b>	13
	<b>423 \$</b>	302 \$	<b>738 \$</b>	488 \$

## Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 221 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles <sup>MC</sup> ou <sup>MD</sup>, ou elles figurent en italique.

### **Agent comptable des registres et agent des transferts**

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto (Ontario), Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	---

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

### **Relations avec les investisseurs**

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

## Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 26 juillet 2023 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 664086#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

loblaw.ca

pccexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

wellwise.ca

lifemark.ca

### **Applis**

PC Express<sup>MC</sup>

PC Optimum<sup>MC</sup>

PC Santé<sup>MC</sup>

Shoppers Drug Mart<sup>MD</sup>

PC Finance<sup>MD</sup>

Joe Fresh<sup>MD</sup>

T&T<sup>MD</sup>

Les Compagnies  
**Loblaw**  
Limitée